

pour la correction de manuscrits - orthographe, syntaxes, typographie -
merci de me contacter par mail iocarole@yahoo.it

c'est quoi une faute ? un bijou plein d'humanité.



PARMI LES NOMS, il est intéressant de noter que le mot "événement" est utilisé dans le langage courant pour désigner un événement qui se déroule à un moment donné et qui a une durée limitée. Cependant, dans le langage juridique, le mot "événement" est utilisé pour désigner un fait qui se produit indépendamment de la volonté des personnes et qui a des conséquences juridiques. Par exemple, un événement de force majeure est un fait qui est extérieur à la volonté des personnes et qui a des conséquences juridiques. Dans ce cas, le mot "événement" est utilisé pour désigner un fait qui se produit indépendamment de la volonté des personnes et qui a des conséquences juridiques.



Paris - photo de Dominique Hasselmann